

ARRETE DU MAIRE

**Le Maire de la Commune de HEILLECOURT,**

- VU les articles L 2213.2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Route,
- VU la demande de l'association HEILLECOURT CHATEAUBRIAND, en date du 30 janvier 2009,
- CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation à l'occasion de la brocante organisée le 31 mai 2009, afin d'assurer la sécurité des piétons et des usagers de la route,

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : **Le dimanche 31 mai 2009, de 6 heures à 19 heures**, la circulation de tout véhicule sera interdite avenue des Érables, dans sa portion comprise entre le carrefour rue Gustave-Lemaire/rue de Brest et le rond-point des Marronniers/rue des Sorbiers.

Le stationnement sera interdit dans le sens rue de Brest → Grande Rue, depuis le parking de l'école maternelle Chateaubriand, le long du stade rue Gustave Lemaire jusqu'au carrefour de la rue Raymond Poincaré.

Le stationnement est autorisé sur les parkings de la MTL et du stade.

Aucun véhicule n'est autorisé à circuler dans la manifestation orms véhicules de secours et de police. Les exposants sont invités à se stationner suivant les modalités mises en place par les organisateurs.

Article 2 : Une déviation est mise en place comme suit :

- les véhicules en provenance de la rue de Brest et souhaitant se diriger vers l'avenue des Érables devront emprunter l'itinéraire suivant : rue des Grands-Jardins → avenue E. Haquin → RD 570 → rond-point du Décathlon ;
- les véhicules en provenance de la RD 570 et souhaitant se diriger vers la rue de Brest devront emprunter l'itinéraire suivant : Grande Rue et rue Gustave Lemaire.

Article 3 : Les panneaux de signalisation et de présignalisation conformes à la réglementation seront mis en place par les services techniques de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Article 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- Madame le Maire de la Ville de HOUEMONT,
- Monsieur le Commissaire Central, Hôtel de Police, boulevard Lobau à NANCY,
- Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs Pompiers, bd Joffre à NANCY,
- Monsieur le Directeur de la CONNEX,
- Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, service Circulation,
- Madame la Présidente de l'association HEILLECOURT CHATEAUBRIAND,
- Les Services techniques municipaux,
- La Police Municipale.



Le Maire,

D. SARTELET